ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

courrier

Question écrite n° 40980

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation de la distribution du courrier. En effet, depuis le début de l'année, une partie importante du courrier est distribuée hors délai et les retards s'accumulent en région parisienne. Il semblerait que plus d'un million de lettres soit en retard pour la seule région Ile-de-France. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement afin de permettre une amélioration de la distribution du courrier et notamment s'il entend engager du personnel supplémentaire.

Texte de la réponse

Le début d'année est pour La Poste une période traditionnellement chargée. Le mois de janvier 2000 n'a pas dérogé à cette situation. Une activité tout à fait exceptionnelle a en effet été constatée durant ce mois, avec une hausse du trafic moyen supérieure à 10 % par rapport à celui de 1999. De plus, des dépôts très importants, essentiellement de publicité, ont représenté certains jours jusqu'à deux fois et demie les quantités habituelles. La Poste d'Ile-de-France avait cependant anticipé largement ces surcroîts de trafic, en mettant en place des moyens supplémentaires. Malgré ces moyens conséquents, il n'a pas été possible de distribuer en janvier chaque jour l'ensemble des plis reçus.Les lettres ont été distribuées le jour même. Les publicités, pour leur part, ont été traitées en fonction de leur date de validité, leur remise devant s'effectuer dans les sept jours suivant leur dépôt. Ceci a ainsi permis de faire face aux difficultés passagères d'écoulement du trafic. La situation est redevenue normale au début du mois de février.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 40980
Rubrique : Postes
Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 janvier 2000, page 639
Réponse publiée le : 17 avril 2000, page 2471